

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ MODES AMIABLES DE RÉOLUTION DES DIFFÉRENDS

Afin de lutter contre l'engorgement des juridictions, le législateur entend développer le recours aux modes amiables de résolution des différends (MARD), tels que la médiation, la conciliation, la transaction ou encore la procédure participative.

A la faveur de réformes récentes, le recours à un MARD devient de plus en plus un préalable obligatoire avant de saisir une juridiction.

Ces procédures amiables – de même que les règles applicables aux professionnels chargés de les mettre en œuvre – doivent donc être maîtrisées par les praticiens du droit, comme par les étudiants souhaitant embrasser les professions juridiques et judiciaires.

OBJECTIFS

Ce DU a pour objectifs de maîtriser les procédures amiables, grâce à une analyse du droit positif et à des mises en situation, et de connaître les règles applicables aux professionnels chargés de les mettre en œuvre.

PUBLICS CONCERNÉS

Ce Diplôme d'Université s'adresse aux Avocats, Huissiers de justice, Notaires, Juristes d'entreprise, Doctorants, Élèves avocats.

Il s'adresse également aux étudiants de Master 1, de Master 2 et/ou inscrits à l'IEJ.

INFORMATIONS COVID-19 :

Organisation de votre espace de formation : nous nous engageons à respecter la limitation du nombre de stagiaires par formation, à faire appliquer les règles sanitaires au sein de nos locaux et à la pratique des gestes barrières par nos personnels et enseignants.

Continuité de la formation : cette formation en présentiel, est susceptible de vous être proposée en distanciel en cas de fermeture des campus de l'Université de Toulon. Les prérequis demandés en matière d'équipement sont un ordinateur de bureau ou portable muni de caméra et audio (internes ou externes) et d'un accès internet.

Formation continue :

Déclaration d'activité (NDA) N° 93 83 P00 26 83
Préfecture Provence Alpes Côte d'Azur

Siret : 198 307 662 00017

Possibilités de financement de la formation :

- > Via le dispositif du plan de développement des compétences, auprès de votre Opco.
- > Prise en charge possible du FIF-PL - fonds pour la formation professionnelle des salariés et des indépendants - En fonction des critères votés par la Commission Professionnelle.

MODALITÉS

Durée des études :

- > Du 6 octobre 2023 au 29 juin 2024
- > Les vendredis et samedis
En présentiel ou à distance

Lieu :

- > Université de Toulon
Campus Centre Ville

Informations :

- > T. 04 94 14 22 50 - dfpa@univ-tln.fr

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- > **Guillaume PAYAN**
guillaume.payan@univ-tln.fr
- > **Cyril MARTELLO**
cyril.martello@univ-tln.fr

Nos partenaires :

- > Barreau de Toulon
- > Barreau de Draguignan
- > Association AVRAL
- > Avocats varois pour la résolution amiable des litiges
- > Union des médiateurs près de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence (UMEDCAAP)

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS - 200 H

UE1 (15 H) : APPROCHE TRANSVERSALE

- | Présentation générale des MARD

UE2 (75 H) : LA MÉDIATION

- | Médiation judiciaire
- | Médiation conventionnelle
- | Médiation en droit du travail
- | Médiation du Défenseur des droits
- | Médiation familiale
- | Médiation pénale
- | Médiation administrative
- | Médiation en droit(s) européen(s)

UE3 (20 H) : LA CONCILIATION, L'ARBITRAGE ET LE RÈGLEMENT EXTRAJUDICIAIRE DES LITIGES DE LA CONSOMMATION

- | Conciliation
- | Règlement extrajudiciaire des litiges de la consommation

UE4 (20 H) : LA PROCÉDURE PARTICIPATIVE ET LE DROIT COLLABORATIF

- | Procédure participative
- | Droit collaboratif

UE5 (15 H) : LA SÉCURISATION DE L'ACCORD ET LE DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL

- | Rédaction et homologation de l'accord

UE6 (15 H) : POSTURES ET OUTILS FONDAMENTAUX DU MÉDIATEUR APPLICABLES AU MARD

UE7 (40 H) : MÉMOIRE

- | Rédaction de mémoire



QUALIFICATION DES FORMATEURS

- › Les formateurs sont soit des enseignants de l'Université de Toulon, soit des socio-professionnels spécialistes du domaine.
- › Chaque candidature est soumise à l'approbation du Conseil Académique Restreint qui valide la qualification des intervenants.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- › La démarche pédagogique appliquée par les formateurs est adaptée aux apprenants et vise à faciliter l'apprentissage.
- › Au cours de la formation, plusieurs méthodes seront appliquées telles que les méthodes interrogative, active et expérientielle, basées sur le questionnement, la participation active et la mise en œuvre d'un projet en situation réelle.
- › Les enseignants croisent diverses modalités pédagogiques qui se révèlent complémentaires et permettent en fonction des objectifs des diplômes, d'optimiser le temps d'étude : enseignements en présentiel, hybrides et à distance. Pour cela, ils peuvent s'appuyer au sein de l'université de Toulon, sur de nombreux équipements et outils numériques.
- › Une bibliographie sur la thématique du diplôme est fournie aux stagiaires pour poursuivre leur apprentissage.



MATÉRIELS ET SALLES DE COURS

- › Nos salles de cours sont équipées de matériel nécessaire pour la diffusion des cours et pour les ateliers pratiques : équipements vidéo, matériel informatique.
- › Les outils numériques mis à disposition dans l'université sont également à la pointe pour permettre des enseignements hybrides et à distance : plateformes interactives (Moodle, POD), classes à distance (BBB, TEAMS), outils favorisant l'interactivité «enseignant-apprenant» (Wooclap).
- › Les + de l'Université : la bibliothèque universitaire sur le campus est accessible aux stagiaires pour consulter des revues et ouvrages. De nombreuses ressources en ligne sont également accessibles à tous les étudiants.

COÛT PÉDAGOGIQUE*

- › Paiement personnel ou pris en charge : 2 000,00 €
- › Droits universitaires en sus du coût pédagogique : 243 €*
- › Tout stage est dû selon les modalités prévues dans le contrat de formation.

* Coût et droits pour 2022-2023 susceptibles de modification pour l'année 2023-2024.

CANDIDATURE

- › Du 1^{er} avril au 17 septembre 2023 sur eCandidat : <https://callisto.univ-tln.fr/eCandidatFP/>
- › L'autorisation d'inscription est délivrée par une commission d'accès au diplôme après examen du dossier.

PRÉ-REQUIS

- › Un niveau BAC+ 3 est requis, ou équivalent et/ou expérience professionnelle dans le domaine.

MODALITÉS D'ÉVALUATION*

- › Deux évaluations sont prévues : la première vient sanctionner un examen final portant sur l'un des modules tirés au sort ; la seconde correspond à l'évaluation d'un mémoire.
- › L'examen final est organisé sous forme d'un écrit ou oral en présentiel ou distanciel.

Admission au diplôme :

- › Chaque épreuve est notée de 0 à 20 associée à un coefficient identique, une moyenne finale sera réalisée et déterminera l'obtention du DU. Le Diplôme d'Université est obtenu avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

* Extrait du règlement des études : www.univ-tln.fr/-Formation-continue-.html

EFFECTIF

- › Effectif minimum : 13 participants
- › Effectif maximum : 30 participants
- › L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

HANDICAP

- › Toutes les informations sur le handicap à l'université de Toulon : www.univ-tln.fr/-Handicap-.html